

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de REQUISTA**
Séance Ordinaire du 13 mars 2023

Date de la Convocation : 09 mars 2023

Date de l'affichage : 09 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de mars à vingt et heure trente, le Conseil Municipal de Réquista, dûment convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie de Réquista, lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de Monsieur **Michel CAUSSE**, Maire.

Conformément aux dispositions de l'article 2121 - 15 du code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame Aude JALADE ayant obtenu la majorité des suffrages a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Présents : Geneviève **ABRANTES** ; Annette **CLUZEL** ; Elian **BOUZAT** ; Claude **BAUMES** ; Jacky **LACAN** ; Martine **ALBUCHER** ; Michel **LAURENS** ; Philippe **ANTOINE** ; Vincent **NICOULEAU** ; Aude **JALADE** ; Pierre **GRIMAL** ; Jean-Michel **RECOULES** ;

Procurations : Fabienne **VERGNES** à Jean-Michel **RECOULES** ; Sophie **ESTEVENY** à Aude **JALADE** ; Josette **VAYSSE** à Elian **BOUZAT** ; Angélique **MASSOL** à Martine **ALBUCHER** ; Claudine **GRIMAL** à Michel **CAUSSE**.

Absents et excusés : /

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 - LOT. DE L'EUROPE 49002 -

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif lotissement de l'Europe arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 16 février 2023, comme suit :

BP 49002 2023	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	717 396,70 €	717 396,70 €
Section d'investissement	674 177,21 €	674 177,21 €
TOTAL	1 391 573,91 €	1 391 573,91 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 février 2023,

Vu le projet de budget primitif lotissement de l'Europe 49002 pour l'exercice 2023,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
DECIDE : à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter le budget primitif de l'Europe arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;
- Comme précisé dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Aude JALADE

Le Maire,
Michel CAUSSE


Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du BP lotissement de l'Europe

.....
Date de décision: 13/03/2023

Date de réception de l'accusé 16/03/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023DE017_017

Identifiant unique de l'acte : 012-211201975-20230313-2023DE017_017-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-21120197500102-012038-BP-2023-15032023000000.xml (99_BU-012-211201975-20230313-2023DE017_017-BF-1-1_1.xml)

Annexe : Délib 2023-17 approbation BP Lot Europe.pdf (70_DE-012-211201975-20230313-2023DE017_017-BF-1-1_2.pdf)

Délibération